

Domaine : Sciences humaines et sociales - **Thématique(s) :** Musique et musicologie

DIPLÔMES NATIONAUX

MASTER MUSICOLOGIE : RECHERCHE ET PRATIQUE – PARCOURS ANALYSE ET CRÉATION

🕒 Durée de la formation : 4 semestres

📅 Dates : Voir le calendrier

📍 Lieu : Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset
75018 Paris

€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

CPF : Éligible

ECTS : 120

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

OBJECTIFS

- Compléter la formation des compositeurs de niveau préprofessionnel et professionnel par un enseignement théorique et pratique de haut niveau.
- Mener une réflexion sur leur pratique musicale et son inscription dans la pensée esthétique et qui souhaitent se spécialiser dans les aspects les plus récents de la création.

COMPÉTENCES VISÉES

La formation permettra à l'étudiant de développer des compétences dans les domaines suivants :

- Analyse musicale et musicologie contemporaine.
- Ecriture instrumentale, vocale et électroacoustique.
- Interprétation des œuvres contemporaines.
- Création dans des contextes mixtes, utilisation des outils numériques pour la composition et pour l'analyse.
- Publication des résultats de la recherche, diffusion musicale.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Le diplôme de Master Analyse et création, créé à Sorbonne Université, s'adresse, sans limite d'âge, aux compositeurs de niveau préprofessionnel et professionnel qui souhaitent compléter leur formation par un enseignement théorique et pratique de haut niveau, dispensé dans un cadre universitaire, en collaboration avec les institutions spécialisées (Pôle Supérieur Paris-Boulogne-Billancourt, Radio France, IRCAM...) et dans le contexte du Collegium Musicæ de Sorbonne Université.

Il s'adresse à des compositeurs qui souhaitent mener une réflexion sur leur pratique musicale et son inscription dans la pensée esthétique et qui souhaitent se spécialiser dans les aspects les plus récents de la création.

Diplômes requis :

- Licence 3 d'une université française avec cours de direction de chœur ou diplôme universitaire équivalent (avec cours de direction de chœur).
- Ou autres diplômes soumis aux procédures habituelles de la commission de validation des acquis (diplômes musicaux français et étrangers de niveau licence, diplôme d'État, certificat d'aptitude à l'enseignement, etc.).
- Entrée en Master 2 possible aux titulaires d'un Master 1 et aux conditions ci-

CONTACT

📞 01 40 46 26 72

✉ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

dessus.

Pré-requis attendus :

- Bonne connaissance de la musique de notre époque, et en particulier de la musique écrite savante.
- S'intéresser aux événements musicaux, et en particulier aux créations musicales.
- Pratiquer la composition musicale dans un cadre avancé, si possible en conservatoire ou auprès d'un compositeur.

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « MASTER Musicologie : Recherche et pratique – Parcours Analyse et création », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Musique et musicologie).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Ce Master est organisé en quatre unités d'enseignement (UE) dont chacune contient plusieurs éléments :

- Des cours de musicologie spécialisés et des séminaires de recherche avec des spécialistes de musicologie contemporaine.
- Des cours de composition avec des compositeurs de renommée internationale.

des cours d'analyse spécialement tournés vers les méthodes contemporaines (analyse cognitive, etc.).

- Des cours d'électroacoustique, d'informatique musicale, de musicologie computationnelle, ainsi que des cours d'autres disciplines dans des institutions partenaires (Radio France, IRCAM) ou dans les autres UFR de Sorbonne Université (en lien avec le projet de recherche de chaque étudiant).
- L'étudiant compose une série de pièces où il met en avant les idées musicales qu'il développe pendant le Master. Ces pièces sont créées en concert. Elles sont enregistrées en collaboration avec le studio d'enregistrement de l'UFR de Musique et Musicologie.
- L'étudiant doit également soutenir un mémoire professionnel mettant en avant ses recherches sur un sujet qui s'articule avec sa réflexion artistique, en relation avec le projet de concert de fin d'études, et qui devra témoigner d'une aptitude à l'analyse musicale, d'une capacité de réflexion théorique et esthétique, et d'un usage de l'écriture scientifique et de la recherche bibliographique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
- Le Contrôle Mixte (CM)
- Le Contrôle Terminal (CT)

DÉBOUCHÉS

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua.

LES + DE LA FORMATION

La mention de Master de Musique et Musicologie de Sorbonne Université, c'est :

- Au sein d'une grande université, le plus grand pôle de formation et de recherche en musicologie de France avec une quantité considérable de ressources : ressources documentaires, bibliothèques, ressources électroniques, instrumentarium, salles d'informatique, logiciels et matériel audiovisuel, studio d'enregistrement, salles de répétition.
- Une importante équipe d'enseignants-chercheurs couvrant de très nombreuses spécialités sur les plans thématique, chronologique, méthodologique, géographique, etc.
- Une structure adossée à une équipe de recherche rattachée également au CNRS et à la Bibliothèque nationale de France : l'Institut de recherche en musicologie (IReMus).
- Une offre de formation comprenant plusieurs parcours et options de Master.

La mobilité étudiante figure au nombre des priorités de Sorbonne Université. Que les étudiantes et étudiants puissent accomplir un séjour dans une université étrangère fait partie intégrante de leur formation. Il existe plusieurs dispositifs, que ce soit le programme Erasmus ou des conventions internationales, qui permettent aux étudiantes et étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans une université partenaire.
